



Démarche : Maohi Pass 2026-2027

Organisme : Direction de la jeunesse et des sports

Identité du demandeur

Email

Etablissement
Numéro TAHITI

Dénomination

Forme juridique

Formulaire

Cette démarche permet aux associations sportives concernées de déposer une demande de subvention dans le cadre de la mesure transitoire Maohi Pass.

Cette aide vise à faciliter l'accès des jeunes de 3 à 20 ans à une pratique sportive en prenant en charge tout ou partie du coût de leur adhésion ou de leur licence.

La subvention est versée directement à l'association sportive et peut atteindre 975 000 F CFP maximum par association.

Condition d'accès au Maohi Pass transitoire

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Mon association propose une activité sportive dont les licences relèvent d'une saison sportive en ANNEE SCOLAIRE (Septembre à Aout)

☐ Mon association propose une activité sportive dont les licences relèvent d'une saison sportive en ANNEE CIVILE (Janvier à Décembre)

Fiche association

 Fiche association obligatoire avant de poursuivre

Merci d'indiquer ici le numéro de votre dossier "Fiche association".

Ce numéro vous a été donné à la fin du formulaire "Fiche association".

 Si ce n'est pas encore fait, merci de la compléter d'abord ici :

<https://www.mes-demarches.gov.pf/commencer/sport-fiche-association>

Téléphone du demandeur

(portable de préférence)

Votre association n'est pas concernée par cette phase transitoire

La mesure transitoire Maohi Pass 2026-2027 concerne les associations sportives dont les adhésions ou licences relèvent d'une saison sportive en année scolaire.

Maohi Pass 2026-2027

Les associations rattachées à une fédération fonctionnant en année civile seront concernées par le dispositif Maohi Pass pérenne après l'entrée en vigueur du cadre juridique correspondant.

Rappel – Aide en fonctionnement

Dans le cadre de la mesure transitoire **Maohi Pass 2026-2027**, l'aide est attribuée à l'association sous la forme d'une **subvention de fonctionnement** destinée à une action spécifique.

Cette subvention permet à l'association de prendre en charge tout ou partie du coût de l'adhésion ou de la licence des jeunes éligibles au Maohi Pass.

Le montant de la subvention est plafonné à **975 000 F CFP par association**.

Une seule demande de subvention par association.

Situation de votre demande Maohi Pass

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- ☐ La DJS ne m'a communiqué aucun montant restant disponible pour financer l'action Maohi Pass
- ☐ La DJS m'a communiqué un montant restant disponible et le montant de ma demande Maohi Pass reste dans la limite de ce montant
- ☐ La DJS m'a communiqué un montant restant disponible, mais je souhaite solliciter une subvention Maohi Pass supérieure à ce montant

Montant de la subvention Maohi Pass demandée

Indiquez le montant total de la subvention Maohi Pass demandée auprès du Pays.

Le montant demandé ne peut pas dépasser 975 000 F CFP par association et doit être identique au montant indiqué dans le budget prévisionnel de l'action.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- ☐ Budget prévisionnel spécifique Maohi Pass

Utilisez obligatoirement le modèle de budget prévisionnel Maohi Pass mis à votre disposition dans cette démarche. Complétez uniquement ce modèle, puis joignez-le à votre demande une fois renseigné et signé. Tout autre format ou modèle de budget ne sera pas accepté.

Le budget prévisionnel doit être OBLIGATOIREMENT signé par le président de l'association et son trésorier

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- ☐ PV d'AG

PV d'AG approuvant l'action Maohi Pass ou son budget signé OBLIGATOIREMENT par le président de l'association et son secrétaire

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- ☐ Tableau récapitulatif de l'ensemble des demandes

Utilisez obligatoirement le modèle de tableau récapitulatif mis à votre disposition dans cette démarche. Complétez uniquement ce modèle, puis joignez-le à votre demande une fois renseigné et signé. Tout autre format ou modèle de tableau récapitulatif ne sera pas accepté.

Formulaire de consentement

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- ☐ Formulaire de consentement

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- ☐ Formulaire de consentement

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Formulaire de consentement

Intégrité

J'atteste que l'ensemble des documents et informations fournis sont authentiques et exacts et qu'ils représentent la situation réelle de l'association.

Toute fausse attestation expose son auteur à des poursuites pénales.

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non